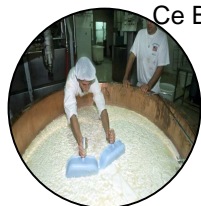


# Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Sciences et Technologies des Aliments  
Spécialité : Produits Laitiers

Voie scolaire/ Alternance/ Formation continue

## EMPLOIS



Ce BTS conduit à des postes de :

- ✓ Technicien fromager,
- ✓ Technicien de fabrication, responsable fabrication,
- ✓ Responsable d'analyse et de contrôle.

Les entreprises qui emploient ces techniciens supérieurs sont :

- ✓ les fruitières et coopératives laitières,
- ✓ les entreprises et industries laitières,
- ✓ les exploitations agricoles.



## APRES LE BTSA

Poursuite d'études possible : licence professionnelle, certificat de spécialisation (CS), classe préparatoire post-BTSA...

## PUBLIC CONCERNE

La formation s'adresse :

- ➔ aux titulaires d'un **bac général ou technologique, d'un Bac Pro ou d'un BTA.**
- ➔ aux candidats justifiant de deux années d'activité professionnelle sans aucune condition de diplôme (après avis de la DRAF).

## INSCRIPTION/ ADMISSION

### Voie scolaire et alternance :

Inscription obligatoire sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) de janvier à mars 2011.

**+ pour l'alternance** : nous contacter pour un suivi et appui individuel jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage.

**Formation continue** : nous contacter.

## CONTENUS

La formation fait l'objet de contrôles en cours d'année et d'un examen final.

### ➔ Enseignement général :

- Economie générale et droit du travail, comptabilité, gestion
- Mathématiques, Statistiques, Informatique
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Anglais
- Education physique et sportive
- Accompagnement au projet personnel et professionnel.

### ➔ Enseignement scientifique et technique :

- Technologie des produits laitiers
- Génie industriel et équipement des industries laitières
- Chimie, biochimie alimentaire et laitière
- Microbiologie alimentaire et laitière
- Module d'initiative locale

## DUREE

**2 ans**

(réduction possible sur 1 an, nous consulter)

➔ **Voie scolaire** : 11 semaines de stage en entreprise (4 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année + 7 semaines en 2<sup>ème</sup> année). (Rentrée en septembre).

➔ **Alternance et formation continue** : 50% en centre, 50% en entreprise par modules de 3 à 7 semaines. (Rentrée de septembre à décembre).

## CONDITIONS D'ACCUEIL

Possibilité d'hébergement et de restauration à l'ENILV.

PROFESSIONNALISE TON AVENIR !

ENILV • 212 rue Anatole France • BP 141 • 74800 LA ROCHE-SUR-FORON • [www.enilv74.com](http://www.enilv74.com)

Formation par alternance : 04 50 03 47 13 / Formation par voie scolaire : 04 50 03 01 03